

Convention de financement des fonctions psychologiques dans la première ligne



Santé publique
Sécurité de la Chaîne alimentaire
Environnement



20/12/23

Morgane STEFFEN

Arthur FRANCOIS

Aperçu

1. Contexte

2. Vision

3. Retour sur l'offre (2021 - 2023)

4. Evaluation

- Recherche scientifique
- Retour du terrain

5. Nouvelle convention 2024 - 2026

- Les activités financées
- Financement
- Gestion de la qualité

6. Budget

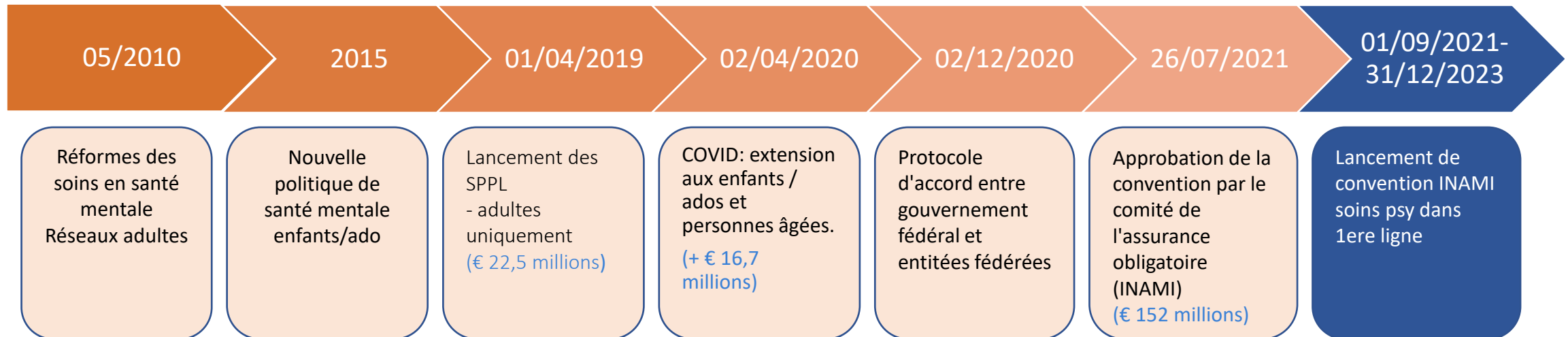
- Budget supplémentaire
- Stratification
- Période de transition

7. Plan d'action

- Timing
- Transition pour les prestataires
- Plan d'action des réseaux
- Plan d'action des administrations

1. Contexte

Retour chronologique



1. Contexte

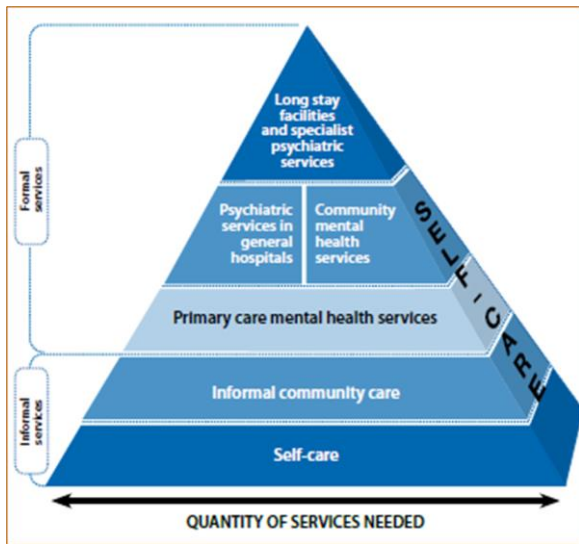


- Protocole d'accord (02/11/2020)
 - Renforcement coordonné de l'offre de soins en SM en particulier pour les groupes cibles vulnérables touchés par la pandémie
- Convention INAMI (07/2021)
 - Financement de 152 millions € pour soins psy ambulatoires
 - Déployée par les réseaux de soins en santé mentale depuis le 01/01/2022
 - 20 réseaux adultes; 11 réseaux SMEA et 1 réseau mixte (Com. Germanophone 01/01/24)
 - Stratification du budget sur base d'indicateurs de vulnérabilité (management populationnel)

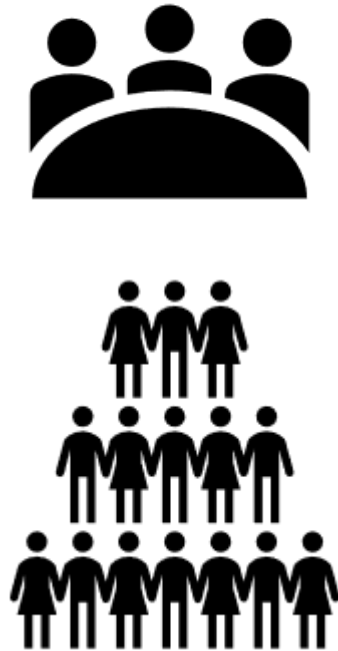
2. Vision

2. Vision

Matched care



Public health



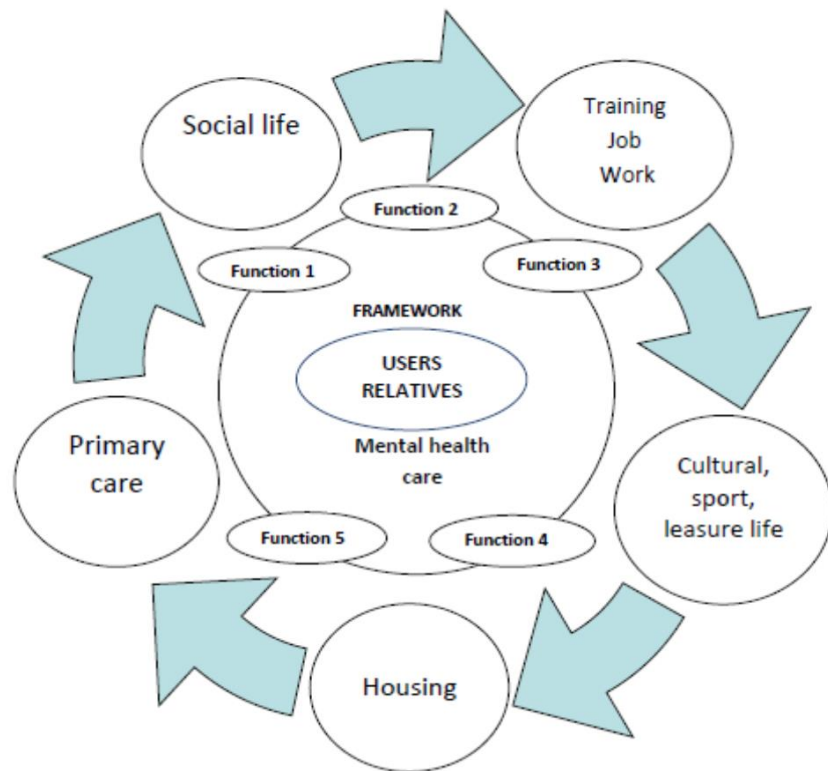
Soins multidisciplinaires intégrés



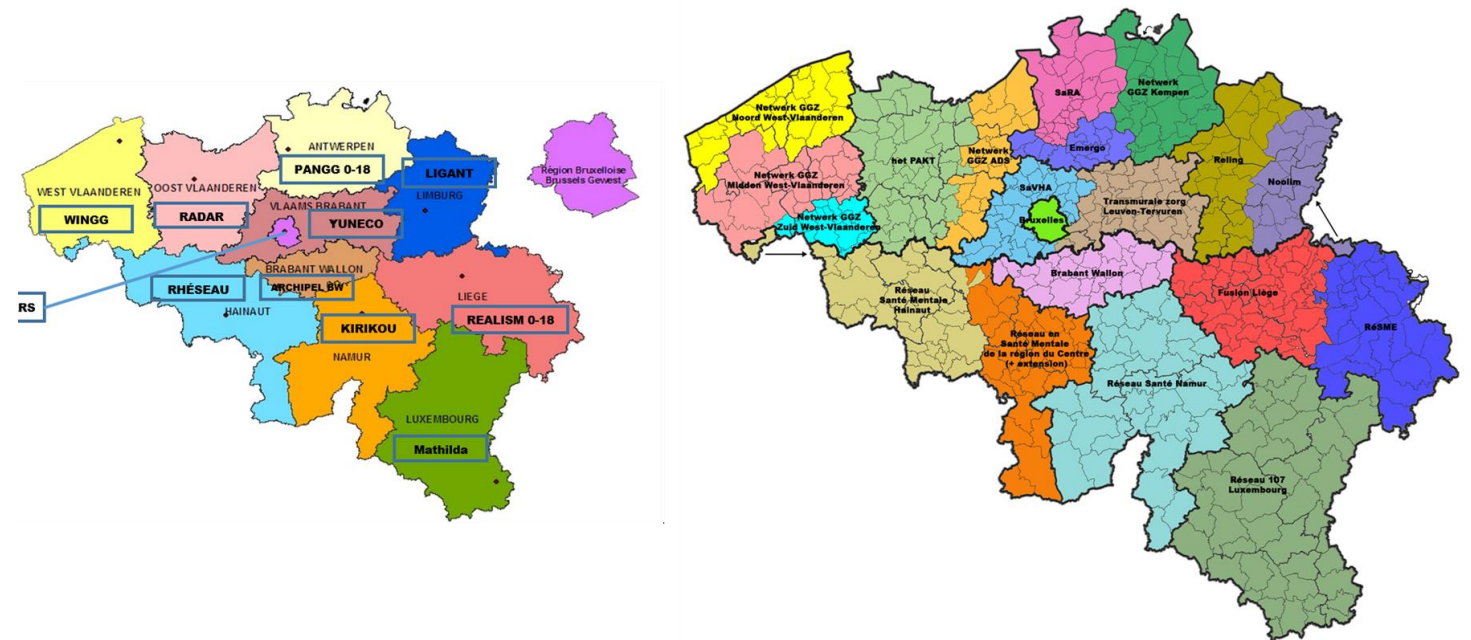
Attention spécifique public vulnérable



2. Vision



Soins intégrés



32 réseaux de soins en santé mentale

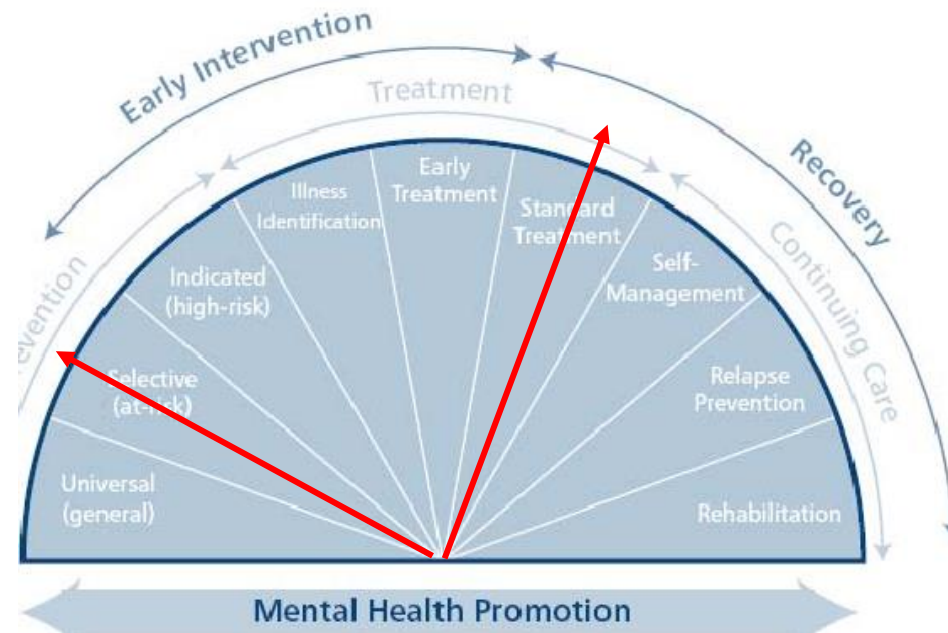
3. Retour sur l'offre 2021-2023

3. Retour sur l'offre (2021-2023)

**Fonction soins
psychologiques de première ligne**

**Fonction soins
psychologiques spécialisés**

Autres missions



3. Retour sur l'offre (2021-2023)

Fonction soins psychologiques de première ligne

- De faible intensité/à court terme
- Interventions axées sur:
 - Prévention et promotion de la santé
 - Détection précoce
 - Renforcement des capacités /auto-soin
 - Evaluation de la situation / orientation

Offre (12 mois)

- E/A: 10 séances individuelles et / ou 8 séances de groupe
- Adultes: 8 séances individuelles et/ou 5 séances de groupe
- Exceptionnellement 1 session supplémentaire (max 5%)

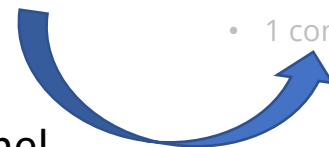
Fonction soins psychologiques spécialisés

- Intensité moyenne
- Interventions axées sur:
 - Traitement (adapté technique, problématique,...)
 - Psychodiagnostic
 - Orientation

Offre (12 mois)

- E/A: moy. 10 séances individuelles (max 20) et/ou 15 séances de groupe
- Adultes: moy. 8 séances individuelles (max 20) et/ou 12 séances de groupe
- 1 concertation multidisciplinaire

Bilan fonctionnel



3. Retour sur l'offre (2021-2023)

Fonction soins psychologiques de première ligne

- De faible intensité/à court terme
- Interventions axées sur:
 - Prévention et promotion de la santé
 - Détection précoce
 - Renforcement des capacités/auto-soin
 - Evaluation de la situation/Orientation

Offre (12 mois)

- E/A: 10 séances individuelles et/ou 8 séances de groupe
- Adultes: 8 séances individuelles et/ou 5 séances de groupe
- Exceptionnellement 1 session supplémentaire (max 5%)

Fonction soins psychologiques spécialisés

- Intensité moyenne
- Interventions axées sur:
 - Traitement (adapté technique, problématique,...)
 - Psychodiagnostic
 - Orientation

Offre (12 mois)

- E/A: moy. 10 séances individuelles (max 20) et/ou 15 séances de groupe
- Adultes: moy. 8 séances individuelles (max 20) et/ou 12 séances de groupe
- 1 concertation multidisciplinaire

Bilan fonctionnel



3. Retour sur l'offre (2021-2023)

Fonction soins
psychologiques de première ligne

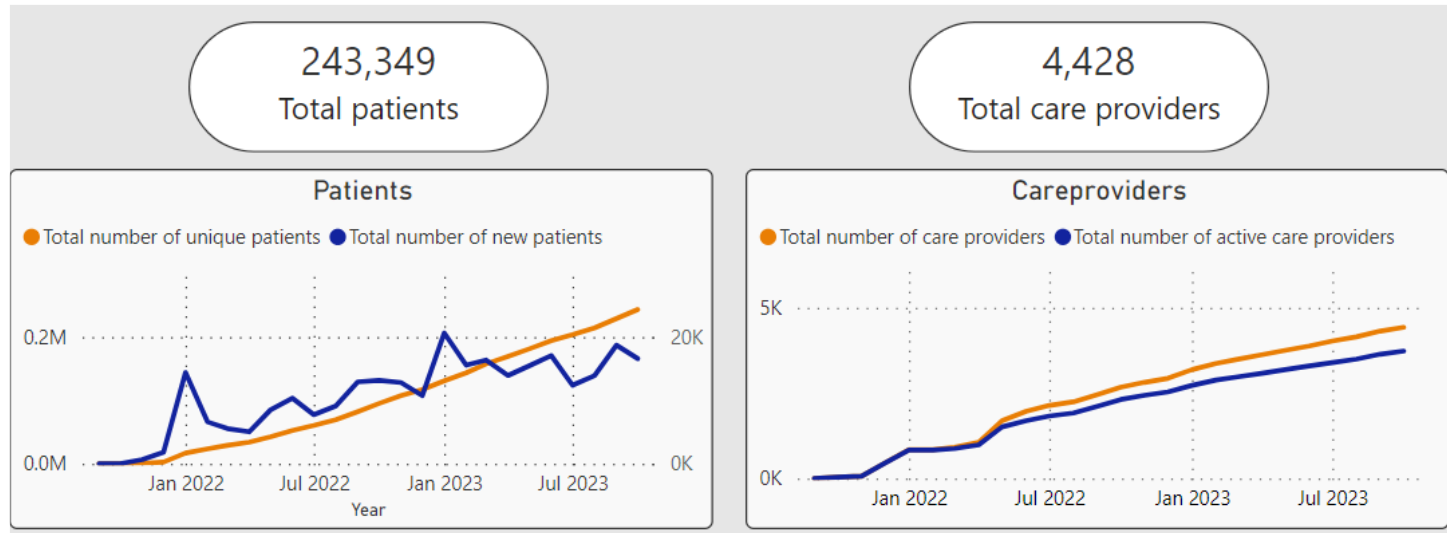
Fonction soins
psychologiques spécialisés

Autres missions

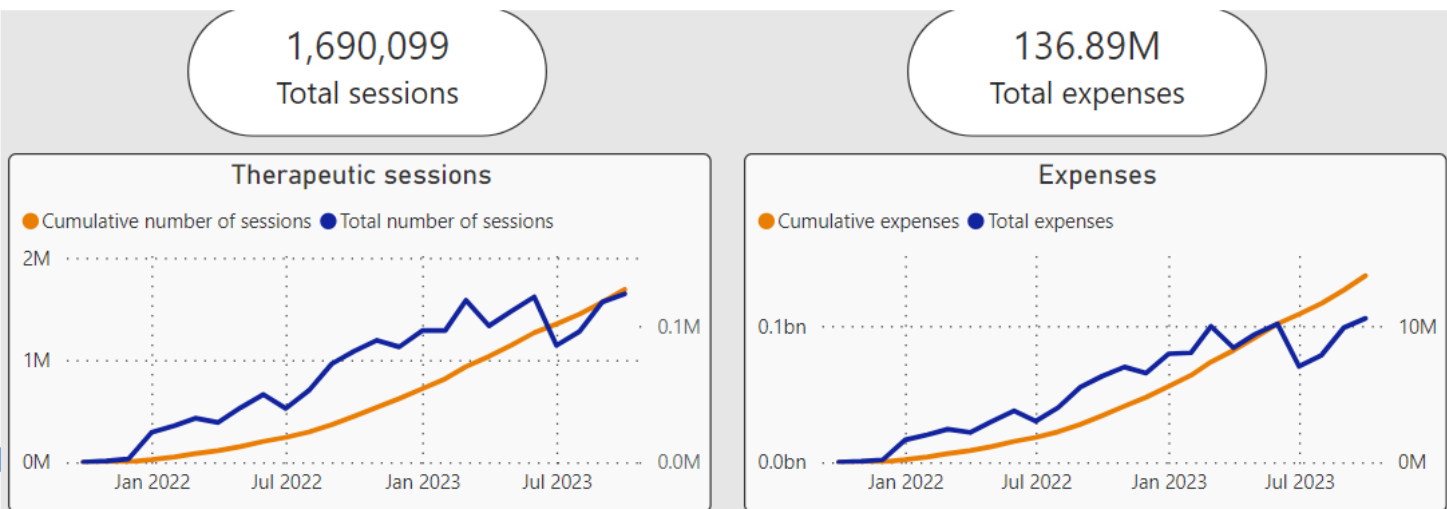
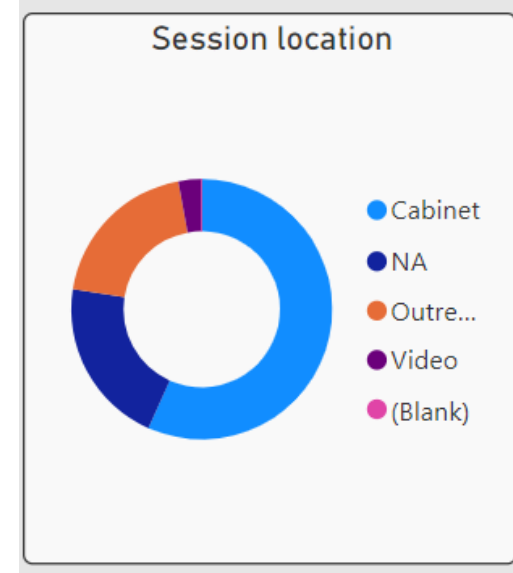
- Soutien à 1 acteur de 1^{ère} ligne concernant 1 bénéficiaire
- Soutien, partage des connaissances et de l'expertise aux acteurs de 1^{ère} ligne
- Offre de grand groupe « evidence based » et orientée vers la communauté

3. Retour sur l'offre (2021-2023)

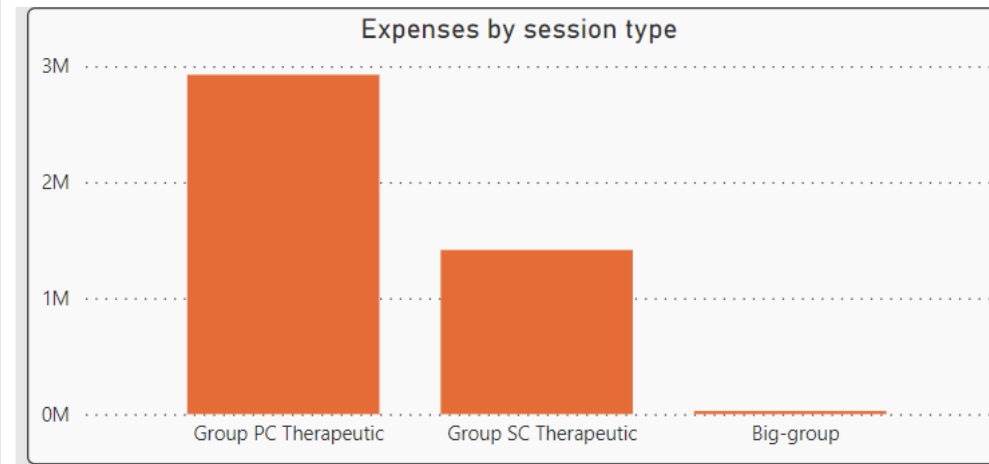
Données globales jusqu'à septembre 2023



Répartition lieux de prestations -
Septembre 2023



Dépenses globale groupes



4. Evaluation



4.1 Recherche scientifique (EPCAP 2.0)

Réussites



Change management

Public health

Collaboration interdisciplinaire

Travail de proximité

Recommandations :

1. Clarifier la distinction entre les fonctions soins première ligne et soins spécialisés ; encourager l'utilisation d'instruments cliniques et de questionnaires, et développer les pratiques de proximité et les interventions de groupe.
2. Développer une offre de formation et d'éducation à travers des traitements evidence based et l'utilisation d'outils cliniques, créer des leviers pour encourager une plus grande collaboration au sein des réseaux.
3. Poursuivre le développement d'un outil de gestion de la population ; élaborer un plan échelonné pour poursuivre le développement des soins psychologiques dans la première ligne.

4.2 Retour du terrain

Rapports d'activité et suivis réguliers témoignent de besoin:

Saturation progressive
dans certains réseaux
(adultes)

Campagne de
communication nationale

Clarification des 2 fonctions,
la pratique d'outreaching,...

Formation pour les
prestataires et autres
partenaires

Soutenir le travail en lieu
d'accroche (en dehors de la
prestation thérapeutique)

Assouplissement de cadre
(ex: concertation multi,
consultation famille/couple,
trajet de soin,..)

Échange sécurisé et facilité
entre professionnels (ex:
bilan)

Attention particulière pour
certains groupes cibles (ex:
enfants, personne âgée)

5. Nouvelle convention (2024-2026)

Allons plus loin ... convention révisée

3 lignes directrices:

1. Élaborer une stratégie visant à **accroître l'accessibilité des soins psychologiques pour certains groupes cibles;**
2. Élaborer une stratégie qui **intègre la gestion de qualité sur différents niveaux;**
3. Élaborer une stratégie visant à apporter un soutien plus important et de meilleure qualité **aux réseaux dans l'utilisation de l'outil de gestion de la population".**

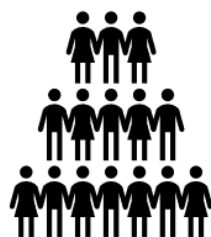
→ **Formuler des propositions concrètes par le biais de groupes de travail au sein du comité d'accompagnement**

5. Convention 2024-2026

Continuité

1. La vision
2. Le modèle organisationnel avec les réseaux
3. Public cible

Risque de (problèmes psychiques légers à modérés)



Professionnels de l'aide et du soin dans la 1ere ligne

Public vulnérable



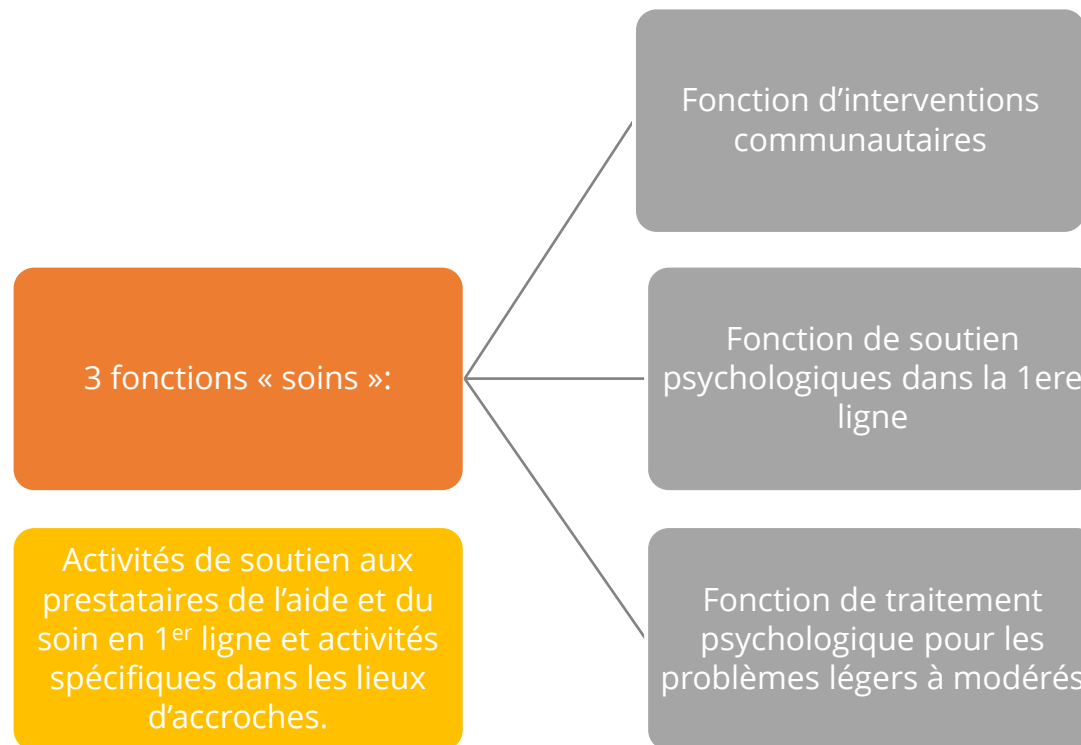
5. Convention 2024-2026

Transition vers...

L'offre de soins de santé actuelle, mais améliorée en mettant davantage l'accent sur une offre de prévention et de renforcement de la résilience

- Une meilleure accessibilité
 - Promotion des pratiques innovantes
 - Participation à l'offre de groupe
 - Stimuler plus d'offre dans les lieux d'accroche
 - Ticket modérateur
- Simplification
 - 3 fonctions + activités de soutien
 - Prestation avec d'autres prestataires (séances de groupe et concertation multidisciplinaire)
- Gestion de qualité
 - Stimulation EBP

5.1 Les activités financées



5.1 Les activités

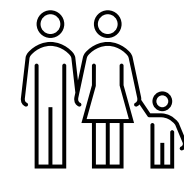
Fonction 1: Interventions communautaires

- Axée sur **l'autosoins, la résilience, et la psycho-éducation** dans la communauté
- **Exclusivement en lieux d'accroche**
- Exclusivement séances de **groupe**
 - √ Min. 10 participants ou groupe clairement défini (ex: classe)
 - √ 2h (min. 90 minutes d'interaction directe avec participants)
 - √ Co-animation
- Pas de nombre délimité de séances par bénéficiaire;
 - √ Accessible librement à tout bénéficiaire ;
 - √ Pas d'enregistrement des participants.

5.1 Les activités

Fonction 2: Soutien psychologique de première ligne

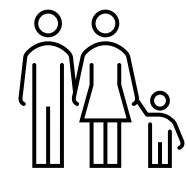
- Axées sur la **clarification** de la demande, la promotion de la santé mentale par le biais d'un **soutien à la résilience**, d'interventions **psycho-éducatives** pour la **prévention** et/ou la détection (précoce)
 - ✓ Pour problèmes psychiques (présumés) encore à un stade précoce
 - ✓ Série d'interventions généralistes à court terme, d'intensité légère à modérée
 - ✓ En lieu d'accroche, en cabinet, en vidéoconférence ou à domicile
 - ✓ Séances de groupe (minimum 4 participants) ou individuelles (avec ou sans entourage)
 - ✓ Nombre de séances:
 - Groupe : nombre de programmes non limité
 - Individuel : maximum 10 pour les enfants / adolescents, 8 pour les adultes
 - ✓ Directement accessible
 - ✓ Enregistrement NISS



5.1 Les activités

Fonction 3: Traitement psychologique de première ligne pour les problèmes légers à modérés

- Axée sur :
 - ✓ **évaluation** (assessment) de la demande si ce n'est pas déjà réalisé
 - ✓ **traitement à court terme** des bénéficiaires
 - ✓ objectifs cliniques allant **au-delà** du **renforcement** de la **résilience**
- En lieu d'accroche, en cabinet, en vidéoconférence, à domicile
- Séances de groupe (minimum 4 participants) ou individuelles (avec ou sans contexte) ;
- Nombre de séances :
 - Groupe : nombre de programmes non limité
 - Individuel : moyenne de 10 (max 20) pour les enfants / adolescents ; moyenne de 8 (max 20) pour les adultes
- Accessible sur base du **bilan fonctionnel**
- Enregistrement du NISS.



5.1 Les activités

Missions de soutien aux prestataires de l'aide et du soin - se concentrant principalement sur le lieu d'accroche

- 1. Échanger des connaissances et des conseils et apporter un soutien aux acteurs de première ligne concernant une ou plusieurs personne(s)** afin que l'acteur de première ligne soit en mesure d'entreprendre des interventions ciblées, ou qu'il puisse l'orienter de manière ciblée vers les soins les plus appropriés;
 - Apporter un soutien aux acteurs de première ligne par le biais de la **co-consultation**
 - **Apporter un soutien, partager des connaissances et de l'expertise auprès d'un groupe d'acteurs** (professionnels de la santé et / ou bénévoles) de la première ligne sur l'offre de soins psychologiques dans la première ligne, y compris sur les possibles interventions qu'ils peuvent eux-mêmes entreprendre pour soutenir le bénéficiaire avec une demande de soins psychiques.
- 2. Soutien au travail en lieu d'accroche:** par exemple, coordination entre le psychologue / orthopédagogue clinicien et l'organisation / le professionnel qui initie le travail en lieu d'accroche sur base des besoins des personnes venant sur le lieu d'accroche afin que l'offre soit adaptée aux besoins et complémentaire à l'offre existante

Dès 2024 pour au moins les lieux d'accroche suivants: pratiques de médecins, les Overkophuizen / Services d'Aide en Milieu Ouvert et les établissements scolaires

5.1 Les activités

Travail en lieu d'accroche

- **Méthode de travail** dans laquelle un **prestataire** de soins **se déplace vers** le groupe cible visé, alors que dans les méthodes de travail plus traditionnelles, c'est le groupe cible qui se déplace vers le prestataire de soins.
- Activités concentrées sur la promotion de la santé mentale par le **renforcement** de la **résilience**, la **prévention secondaire** et la **détection précoce**
- Se focalise sur les **groupes (vulnérables)** qui ont plus de difficultés à chercher ou trouver des soins ou à prendre conscience d'un besoin de soins et à le clarifier.
 - Une organisation responsable d'un lieu d'accroche, en collaboration avec le réseau, prend l'initiative d'effectuer un travail de proximité en prêtant attention, dans le cadre de ses activités, aux besoins psychologiques des personnes qui fréquentent le lieu d'accroche.
 - Le lieu d'accroche est responsable des aspects pratiques et organisationnels.

5.2 Financement

Honoraire et ticket modérateur

Intervention personnelle du bénéficiaire: système du ticket modérateur

- Fonction 1 : pas d'intervention personnelle
- Fonctions 2 et 3:
 - Jusque 23 ans compris: pas d'intervention personnelle (à partir du 1^{er} février 2024)
 - A partir de 24 ans :
 - i. 1ere séance gratuite
 - ii. Individuel : 4 € (BIM) ou 11 €
 - iii. Groupe : 2,5 €
- Autres missions de soutien: pas d'intervention personnelle

Paiement prestataire:

- Séance individuelle: 86,69 €
- Séance de groupe: 231,18 € (ou 145,65 pour autre prestataire)
- Mission de soutien: 86,69 € / heure prestée

5.2 Financement Simplification

- Séances de groupe avec plusieurs prestataires de soins
 - ✓ Forfait par prestataire
- Concertation multidisciplinaire
 - ✓ Renforcer les soins (fonction 3)
 - ✓ Min. 15 min – max 4 x 15 min. par 12 mois
 - ✓ Min. 3 participants dont au moins 2 prestataires de soins
 - ✓ Forfait par participant (21,67 euros/15 minutes)

5.3 Gestion de qualité

Prestataires

Psychologues & orthopédagogues cliniciens adoptent une posture evidence based practice (EBP), de manière transversale aux différentes fonctions



5.3 Gestion de qualité

Séances de groupe

- Responsabilité du contenu par le PC / OC
 - Coresponsabilité avec organisation / lieu d'accroche pour orientation, intégration des soins et modalités pratiques
- A distinguer des autres formes structurelles de contacts entre pairs, thérapie avec un but de (re)socialisation pour personnes avec troubles chroniques ou groupe de discussions, ..
- Recensement sur plateforme fédérale
 - Réalisation d'une fiche: objectif, méthodologie, groupe cible, nombre de séances, nombre min. de participants, référence aux sources démontrant valeur EBP

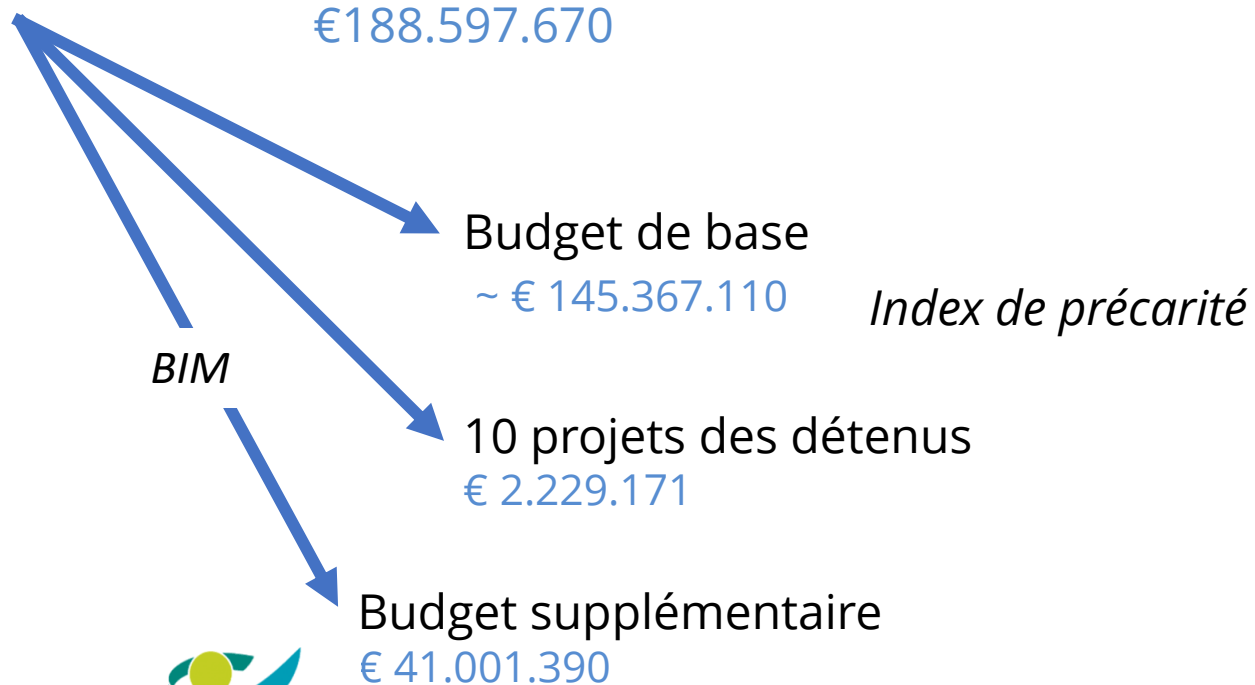
6. Budget

6. Budget

Budget total: € 218.963.000

Budget de soins 2024

€188.597.670



- Budget à la disposition du gouvernement: € 14.573.000
- Budget de frais de fonctionnement des réseaux (2023 indexé) € 15.792.330

6.1 Budget supplémentaire

- Est ajouté au budget de soins
- Une estimation de budget non-réservé

Surcoût nouvelle convention (ticket modérateur E/A et séances de groupe)	€3.223.425
Problème des conduites alimentaires	€6.414.965
Stagiaires	€6.363.000
Soutien aux lieux d'accroche	€25.000.000

6.2 Stratification du budget

- Budget soins / frais de fonctionnement par réseau
- Indice mixte: BIM/index de précarité

7. Plan d'action

7. 1 Timing

- Comité d' assurance: 20/12/2023
- Période de transition pour la mise en place de la convention renouvelée du 01/01/2024 au 31/03/2024
- Session info 23/01

7.2 Transition pour les prestataires

- Poursuivent les soins et intervention selon les dispositions relatives aux 2 fonctions et autres missions de la convention 2021-2023
 - NB: Les compteurs concernant le nombre maximum de séances individuelles par période de 12 mois sont maintenus pour les trajectoires initiées lors de la convention précédente du 26 juillet 2021.
- Perçoivent les montants et interventions personnelles prévu dans convention 2021-2023
 - 01/02/2024: suppression de l'intervention personnelles pour les enfants et les adolescents (jusqu'à 23 ans)
- Sont informés par les réseaux et seront requestionnés sur la poursuite de leur engagement

7.3 Plan d'action des réseaux

- Mettre en œuvre une offre optimisée, incluant les fonctions et missions révisées
- Population-management:
 - Répartir le budget soins au niveau local + publics vulnérables
 - Définir les stratégies pour l'utilisation des ressources supplémentaires
- Plan d'action stratégies innovantes
 - Renforcer/stimuler le travail en lieu d'accroche et groupe
 - Contingent (compétences spécifiques) + qualité de l'offre

7.3 Plan d'action des réseaux

- Informer les prestataires et maintenir/renouveler leurs offres (nouvelle convention) + recrutement de nouveaux prestataires, site-web à jour
 - Nouvelle convention (prestataires)
 - Autres missions à convenir:
 - Prévoir encadrement pour les séances réalisées par stagiaire (?)
 - Déployer convention troubles des comportements alimentaires (février 2024)
 - Déployer convention pour les 10 prisons pilotes (en cours)

7.4 Plan d'action des administrations

- Convention
 - Personnalisée par Réseau
 - Prestataires (psy/ortho et autres prestataires)
- Communication
 - Mailing vers psy/ortho cliniciens
 - Campagne de communication au niveau national
 - Site web portail + carte interactive
 - Communication unifiée avec les partenaires clés et coupoles

7.4 Plan d'action des administrations

- Offre de formation en 2024
- Autre
 - Ajustement de l'outil de facturation par l'ASBL IM
 - Poursuite et adaptation du développement du dashboard

Merci pour votre attention

Plus d'infos?

- Site web INAMI
- psy-soc@health.fgov.be / psy@riziv-inami.fgov.be